



GETTY IMAGES

Cet article—Bientôt bloqué par l'Union européenne ?

- Richard Palmer
- 19/04/2019

Après des mois de discussions, de votes, de consolations, de protestations et de pétitions, l'Union européenne a finalement réussi. Le Parlement européen a adopté aujourd'hui l'un de ses textes de loi le plus controversé de son histoire.

L'inventeur du *World Wide Web*, Tim Berners-Lee, le cofondateur de *Wikipedia*, Jimmy Wales, et 70 autres pionniers de l'Internet ont signé une lettre ouverte au président du Parlement européen avertissant qu'il était sur le point d'adopter une directive qui était « une menace imminente pour l'avenir » de l'Internet. Plus de 5 millions de personnes ont signé la plus grande pétition jamais signée par *Change.org* pour tenter d'amener l'Union européenne à reconsidérer sa position. Des centaines de milliers de personnes se sont mis à protester le week-end dernier.

Rien de tout cela n'a eu d'importance. Le 26 mars, le Parlement européen a adopté sa nouvelle Directive sur le droit d'auteur, sa plus importante attaque menée sur un Internet libre et ouvert.

La controverse se porte sur deux articles de la directive, qui sont tous deux beaucoup plus importants qu'il n'y paraît à l'origine. Protéger les détenteurs de droits d'auteur est judicieux. Mais la directive de l'UE ouvre la voie à ce que le *European Digital Rights* (les droits numériques européens) appellent une « machine de censure ».

L'article 11 de la Directive sur le droit d'auteur de l'UE est la « taxe de lien ». Les particuliers et les organisations qui publient des informations sur des sites Web citent couramment d'autres publications. Ici, à la *Trompette*, nous citons souvent quelques phrases d'un article remarquable, et donnons aux lecteurs un lien vers l'article complet. En tant qu'écrivain, j'adore quand d'autres personnes se connectent à mes articles. Cela signifie qu'un public plus large vient et lit mon travail.

L'Union européenne veut mettre fin à cela. Quiconque citera au-delà de quelques mots devra payer une redevance au créateur. Le résultat ? Moins de gens partageront des articles, et le créateur finira dans une pire situation.

L'Allemagne et l'Espagne ont tous deux essayé cela, et cela s'est avéré irréalisable. Les experts prévoient que la directive conduira à une domination de l'Internet par un petit nombre d'entreprises géantes. Il faut trop de temps pour parvenir à des accords avec beaucoup de petits sites de nouvelles, pour vous permettre de les citer. Il est plus facile pour quelques grandes entreprises médiatiques de conclure des accords entre elles. Cela laisse de plus petits sites mourir, faute de l'oxygène de la publicité.

Pire encore, l'article 11 peut être utilisé pour sévir contre les critiques. Par exemple en 2018, Stephen Flurry, rédacteur exécutif de la *Trompette*, et moi-même avons écrit un article relatant une histoire du *New York Times* qui racontait une série de mensonges ridicules sur la vie au Royaume-Uni. Nous avons cité le *New York Times* et l'avons comparé avec la réalité. En vertu de l'article 11, le *New York Times* pourrait nous interdire de citer son contenu. Il est assez difficile de prouver que quelqu'un ment si vous ne pouvez pas citer ce qu'il a déclaré.

L'article 13 est peut-être encore plus préoccupant. Il s'applique à des sites comme YouTube, Facebook et tout autre site, qui hébergent des informations produites par le public. Actuellement, vous pouvez publier à peu près n'importe quoi sur YouTube. En cas de violation des droits d'auteur, le détenteur du droit d'auteur signalera la vidéo, et YouTube l'enlèvera.

Déjà le système est assez maladroit. La plupart des recherches pour violation du droit d'auteur sont effectuées à l'aide de programmes informatiques. Si vous téléchargez du contenu sur YouTube régulièrement, vous connaissez bien le modèle. Un programme signalera que votre contenu est protégé par le Copyright, et YouTube le supprimera automatiquement. Ensuite, vous devez rassembler de nombreux documents pour montrer à YouTube que votre contenu n'est en fait pas protégé par le droit d'auteur, ou que vous avez les droits de l'utiliser.

L'UE veut le rendre encore plus restrictif. Tout ce qui se fait sur YouTube, Facebook, Twitter, etc, devra être vérifié pour les violations du droit d'auteur avant la publication. Chaque minute, environ 400 heures de vidéo sont téléchargées sur YouTube. Au cours de la même période, les utilisateurs de Facebook téléchargent 240,000 photos, environ 3,1 millions de messages postés, et envoient 31 millions de messages. Il est humainement impossible de numériser tous les contenus sous copyright. Il faut donc le déléguer à un programme informatique.

Encore une fois, ce n'est pas si grave pour les géants de l'Internet. Google et Facebook peuvent se permettre de dépenser des millions de dollars pour créer des filtres de contact—YouTube a déjà versé US\$100 millions dans son système ContentID pour aider repérer les contenus protégés par les droits d'auteur. Mais qu'en est-il des sites Web plus petits ? Aucune chance. Ils vont probablement finir par payer Google pour faire le filtrage pour eux.

Entre-temps, les sites Web seront pénalisés de lourdes sanctions s'ils ne parviennent pas à bloquer le contenu protégé par le droit d'auteur, mais de pénalités faibles ou nulles s'ils bloquent par erreur le contenu qui devrait être autorisé. Ils vont préférer l'excès de prudence. Attendez-vous à ce que des idées culturelles, des parodies, et d'autres contenus innocents soient bloqués.

L'Europe pousse le monde vers un Internet où tout le contenu est filtré avant son téléchargement.

Au début, ce filtrage peut s'appliquer uniquement aux documents protégés par le droit d'auteur. Mais une fois que les filtres seront en place, combien de temps faudra-t-il avant que l'Union européenne exige que les filtres soient ajustés pour éliminer les « discours de haine » ou tout autre discours qu'elle n'aime pas ? Et qui fait confiance à l'UE pour décider de ce qui devrait ou ne devrait pas être autorisé ?

C'est pourquoi Tim Berners-Lee et ses camarades ont prévenu que « L'Article 13 constitue une étape sans précédent vers la transformation de l'Internet, qui passe d'une plate-forme ouverte pour le partage et l'innovation, en un outil de surveillance et de contrôle automatisé de ses utilisateurs. Diego Naranjo, conseiller politique principal aux Droits numériques européen, a averti que « L'Article 13 de la Directive crée un précédent dangereux pour les filtres Internet et les mécanismes de censure automatisés—dans l'Union européenne et dans le monde entier ».

Il ne s'agit pas de protection du droit d'auteur. Margaritis Schinas, porte-parole de la Commission européenne, a tweeté qu'avec cette règle, l'UE « reprend le contrôle » de l'Internet. C'est de cela qu'il s'agit : « le contrôle ». L'idée de « reprendre » est erronée—l'UE n'a jamais vraiment contrôlé l'Internet, mais elle a toujours voulu le faire.

Le contrôle fait partie de la constitution de l'Union européenne. Une partie de la raison pour laquelle la Grande-Bretagne veut sortir de l'UE se trouve dans la façon dont l'UE adopte des lois qui réglementent tous les domaines de la vie.

La directive peut sembler mauvaise, mais il reste encore un certain temps pour sa mise en œuvre. Les dirigeants européens ont déjà signé la directive, mais ils doivent l'approuver une nouvelle fois avant qu'elle ne devienne officielle. Il est possible—bien que peu probable—que certains d'entre eux puisse changer d'avis. Ensuite, il appartiendra à chaque pays d'adopter sa propre loi qui mettra en œuvre la directive d'ici 2021. Une partie du problème de la directive est qu'elle est très vague. Ce sera aux parlements nationaux de déterminer, par exemple, la longueur exacte d'une citation que l'on puisse utiliser d'un autre site Web sans payer de frais.

Donc il reste encore du temps pour les nombreux opposants à la directive de la repousser—même s'il serait très difficile de la renverser. Ce qui est le plus préoccupant, cependant, c'est l'intention. Indépendamment de la portée de cette loi, nous avons vu ce que les dirigeants de l'UE veulent. Ils veulent tout mettre en œuvre, ignorer tous les experts et l'opinion publique massive, afin de gagner plus de contrôle.

Le directeur de la rédaction du site Web laTrompette.fr Brad Macdonald a décrit, l'année dernière, les efforts de l'Union européenne pour réglementer le monde. Il a montré comment le comportement de ces dirigeants correspondent à une prophétie biblique clé et célèbre. Il a écrit :

Donc, qu'est-ce que tout cela veut dire ?

Même l'observateur le plus éloigné de la prophétie biblique a entendu le terme « marque de la bête ». Cette « marque » mystérieuse est mentionnée à plusieurs reprises dans le livre de l'Apocalypse. Il existe toutes sortes de théories du complot sur la nature exacte de cette « marque », mais il n'est pas nécessaire de théoriser. La Bible révèle clairement que la « marque de la bête » est le culte du dimanche. Vous pouvez le prouver en lisant [Qui est, ou qu'est-ce que, la bête prophétique ?](#), par le regretté Herbert W. Armstrong.

Pour l'instant, notons Apocalypse 13. Au verset 11, l'apôtre Jean dit : « Puis je vis monter de la terre une autre bête, qui avait deux cornes semblables à celles d'un agneau, et qui parlait comme un dragon. » Cette bête est également décrite dans Apocalypse 17 ; dans ce chapitre, elle est la femme (l'Église) qui chevauche la bête à sept têtes, et à dix cornes, connue aujourd'hui comme le Saint Empire romain. Ces prophéties prédisent la formation à la fin des temps d'un super-État européen, dirigé par les Allemands et d'inspiration catholique. M. Armstrong a souvent qualifié cette entité du

temps de la fin comme la « puissance de la bête » à venir. Vous pouvez en apprendre davantage sur cette étude dans notre livre gratuit [L'Allemagne et le Saint Empire romain](#)

Remarquez maintenant Apocalypse 13 : 16-17. En parlant de cette puissante bête européenne, Jean écrit : « Et elle fit que tous, petits et grands, riches et pauvres, libres et esclaves, reçussent une marque sur leur main droite ou sur leur front, et que PERSONNE NE PÛT ACHETER NI VENDRE, SANS AVOIR LA MARQUE, le nom de la bête, ou le nombre de son nom. »

Notez, cette puissante bête européenne a une présence mondiale dictatoriale (Apocalypse 17 et 18 le prouvent également). Elle a le pouvoir sur « les petits et les grands, les riches et les pauvres, les libres et les esclaves ». Remarquez aussi, le pouvoir de la bête qui a l'influence et la force de dicter qui est autorisé à « acheter et vendre », en d'autres termes, à commercer, à pratiquer du commerce et de l'industrie. La septième et dernière résurrection du Saint Empire romain aura un pouvoir *réglementaire et financier* considérable. Il RÉGLEMENTERA les affaires mondiales et l'industrie, les échanges et le commerce.

Les versets 16-17 montrent clairement que si les gens n'acceptent pas cette « marque »—*s'ils ne respectent pas les règles de l'Europe*—ils ne seront pas autorisés à faire des affaires avec ce super-État européen puissant et riche. Cela vous semble familier ? En substance, c'est ce qui s'est déjà passé avec le RGPD [Règlement général sur la protection des données]. C'est ce qui se passe avec la directive imminente de l'Union européenne sur le droit d'auteur. Le message qui sous-tend ces deux initiatives est clair : *Faites des affaires à notre façon, soumettez-vous à nos règles, ou nous vous exclurons de notre marché*. Nous n'avons pas encore vu l'institution littérale de la « marque de la bête », MAIS L'UE OPÈRE AUJOURD'HUI DANS L'ESPRIT DE LA MARQUE DE LA BÊTE !

Avec la nouvelle directive sur le droit d'auteur, l'UE met en place l'infrastructure nécessaire pour contrôler ce que les gens disent en ligne, et mettre fin à leurs critiques. « La directive sur le droit d'auteur créera deux Internets », a écrit Matthew Lesh. « La première, une version fortement censurée pour les utilisateurs européens, comprenant des filtres pour vous empêcher de télécharger du contenu. Le second, un Internet gratuit où la créativité est encouragée, pour tous les autres. »

L'UE aimerait un tel système de filtration. M. Macdonald conclut son article en écrivant :

N'est-ce pas électrisant ? Actuellement l'Union européenne ne se sent pas comme une puissance impérialiste autocratique. On n'a pas l'impression qu'une invasion est en cours. Quand on voit Jean-Claude Juncker se traînant derrière le pupitre, on n'est pas vraiment paralysé par la peur. L'UE ressemble et se comporte comme un bazar bureaucratique tentaculaire, compliqué et lourd. Et c'est le cas, du moins à bien des égards. Mais c'est cette perception qui rend l'UE si dangereuse ; il est si facile de mal interpréter et de sous-estimer. Rappelez-vous, la bête d'Apocalypse 13 : 11 ressemble à un agneau, *mais parle et se comporte comme un dragon*.

Le pouvoir de la bête monte. Le pouvoir et l'influence de l'Europe se développent. Pour l'instant, elle n'utilise pas de chars ni de porte-avions. Au lieu de cela, elle accroît son pouvoir en créant de longs documents remplis d'une législation complexe et ennuyeuse. C'est ce qu'on appelle l'impérialisme réglementaire, et l'Europe l'a maîtrisé.



**Téléchargez, ou
commandez votre
copie gratuite de**

**L'Allemagne et
le Saint Empire
romain**

maintenant en cliquant ici